



Info-Parents

Bulletin d'information de l'Association de parents pour la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement

Le mot de la Présidente

Les automnes se suivent et se ressemblent

L'automne s'annonce turbulent ; les coupes qui nous attendent dans les différents services sociaux et de santé risquent de faire mal. Les organismes communautaires ont également des raisons de s'inquiéter en ce qui concerne leur financement ; ils ont d'ailleurs décidé de faire la grève les 2 et 3 novembre et le conseil d'administration de l'APDITED a voté en faveur de ces deux journées de fermeture. Les membres de l'APDITED sont donc invités à participer aux activités qui se tiendront les 2 et 3 novembre pour dénoncer l'austérité, les atteintes aux services publics et au financement des organismes communautaires.

On nous dit que les activités seront annoncées sur une page Facebook à laquelle pourront se relier toutes les organisations qui participent à cette mobilisation. Les associations pourront ensuite relayer l'information à leurs membres.

L'an dernier l'automne avait donné lieu à des mobilisations du même genre, fin octobre, début novembre et fin novembre. Cette année, cela a commencé en force : plus de 25 000 enseignantEs ont marché sous la pluie mercredi le 30 septembre ; le Front commun des travailleurs et travailleuses du

secteur public a mobilisé 150 000 personnes le 3 octobre pour dénoncer l'austérité et défendre les services publics.

Cette année les journées de mobilisation du 2 et du 3 novembre se dérouleront sous le thème « *Le communautaire, on n'a pas moyen de s'en passer* ». Pour en savoir plus, cliquez sur le lien suivant :

http://www.riocm.ca/wpcontent/uploads/2015/09/2015_09_10bulletincampagne.pdf. Nous encourageons tous les membres de l'APDITED à soutenir le communautaire.

Hélène Morin.

Le saviez-vous ?

Lorsque **la tablette électronique** permet de répondre aux besoins en matière d'apprentissage d'un élève handicapé, l'école peut bénéficier d'un soutien financier pour son acquisition dans le cadre de la mesure 30810 du ministère de de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Source : *Express-O* Volume 9, numéro 5 – 17 septembre 2015

L'Info-Parents paraît 4 fois par année.

Rédaction, mise en page : Sophie Barlagne, articles signés des **membres du CA** et de **l'équipe de l'APDITED**.

Envois postaux : Myriam Tourangeau

Des nouvelles du milieu

PRÊTS DISPONIBLES & CAPABLES

L'**AQIS** est, pour le Québec, un des acteurs et représentant provincial du programme **Prêts Disponibles & Capables**. En intervenant directement auprès des employeurs, ce programme national initié par l'**Association canadienne pour l'intégration communautaire et l'Alliance canadienne des troubles du spectre autistique** est destiné à sensibiliser les employeurs à l'embauche des personnes ayant un déficience intellectuelle ou un TSA afin d'augmenter leur taux d'emploi. Depuis presque une année, au Québec, près de 40 personnes qui vivent avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme ont intégré un emploi régulier grâce à ce programme. Selon les employeurs, l'embauche de personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre autistique (TSA) apporte un énorme potentiel dans un milieu de travail. Pourtant, seulement l'une de ces quatre personnes en âge de travailler occupe un emploi.

Pour en savoir plus, visitez le site : <http://fr.readywillingable.ca/>

MOBILISONS-NOUS POUR NOS DROITS !

L'austérité est belle et bien de mise ! Elle touche de plein fouet nos écoles, le système de santé et les services sociaux et le milieu communautaire. Dans le quotidien des familles ayant un enfant qui présente une déficience intellectuelle ou un TSA, ces mesures se traduisent par des fermetures de dossiers, des changements d'intervenants, des coupures de services, un manque flagrant de moyens et de ressources dans un système scolaire essoufflé. **C'est le moment de nous mobiliser avec force pour la défense des services et de nos droits.** L'APDITED gagnera les rangs des mobilisations prévues cet automne, nous vous informerons des différentes actions prévues et vous encourageons à y participer.

La campagne de plaintes collectives en santé et services sociaux lancée en hiver dernier par le **Mouvement PHAS** se termine bientôt. Il est encore possible de leur acheminer vos plaintes avant la fin du mois d'octobre. Cette campagne a pour but de défendre le droit d'accès aux services et obtenir davantage de services sociaux et de santé publics pour les personnes en situation de handicap. Pour plus d'informations, consultez le site <http://mouvementphas.org/uncategorized/campagne-de-plaintes-collectives-cest-un-depart-2>.

Une pétition à signer et à faire signer : la déclaration des personnes en situation de handicap et des familles pour l'accès aux services sociaux et de santé <http://www.petitions24.net/declaration-droits-personnes-handicapes>

AGENDA

L'APDITED CONTRE L'AUSTÉRITÉ ! Fermeture des organismes communautaires les 2 et 3 novembre 2015, dans le cadre de la campagne « **Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire** » nos bureaux seront fermés.

28 novembre 2015 : « Quand je ne veux pas, je dis non ! Parlons de violence et d'abus sexuels » Journée de sensibilisation sur les violences faites aux femmes ayant une déficience intellectuelle organisée par l'**AQIS**. Informations au : **514-725-7245**

Quoi de neuf à l'APDITED ?



Un recours collectif pour réorganiser les services de façon équitable.

Tous les enfants sont en droit de recevoir des services répondant à leurs besoins spéciaux. Tous, sans discrimination. Pourtant, les familles d'enfants ayant le diagnostic de retard global de développement vivent une injustice encore plus prononcée que celles touchées par l'autisme. Selon les parents que nous regroupons à l'APDITED, ceux dont les enfants qui présentent le diagnostic de retard global de développement reçoivent très peu d'interventions de stimulation précoce voire pas du tout. Souvent les services débutent pour eux en même temps que l'entrée à l'école alors même que le diagnostic est connu depuis le bas-âge. Souvent, ils doivent s'acharner deux fois plus pour obtenir des services. Partant de ce constat, l'APDITED qui représente de façon indifférenciée, les familles d'enfants ayant une déficience intellectuelle et celles d'enfants autistes, déplore qu'une telle discrimination soit faite envers des enfants déjà fragilisés.

Nous avons consulté Maître Ménard et décidé d'amorcer un recours collectif pour réclamer au gouvernement une réorganisation plus équitable des services qui tiennent compte de tous les enfants ayant des besoins spéciaux, ceux qui présentent un trouble du spectre de l'autisme autant que ceux qui ont une déficience intellectuelle, un retard ou une limitation fonctionnelle. Le développement des enfants, peu importe leurs défis, leurs capacités, leurs limitations, devrait être une priorité politique et sociétale. Cette démarche de l'APDITED se réalise avant tout dans un besoin d'équité pour qu'aucun enfant ne soit condamné à une dépendance à vie.

Si vous êtes parent d'un enfant ayant un retard global de développement et que vous souhaitez vous impliquer dans cette démarche avec l'APDITED, n'hésitez pas à nous contacter par courriel à imolliet.apdited@gmail.com.



CONFÉRENCES de l'APDITED - Programmation Automne 2015

inscription en cours

DATE	THÈME	CONFÉRENCIER(E)
26 octobre 2015 18h30-20h30	Soirée d'information sur les ressources résidentielles	En collaboration avec le CRADI, Rêvanous, Solidarité de parents, l'AMDI, AVATIL, Corporation l'Espoir
4 novembre 2015 18h30-20h30	Conférence sur les régimes de protection (tutelle, curatelle)	Clinique d'information juridique de McGill
2 décembre 2015 18h30-20h30	Conférence sur la sexualité des personnes ayant une déficience intellectuelle	Centre des femmes de Montréal

Coût : **GRATUIT** pour les membres de l'APDITED <http://www.apdited.com/devenir-membre/>

Inscription obligatoire au **514-376-6644** ou apdited@gmail.com. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Sophie Barlagne, agente de développement au **même numéro** ou par courriel sb.apdited@gmail.com

Opinions de parents

Défendons les services publics

Par Hélène Morin, parent

Nous sommes dans une période critique en ce qui concerne les réseaux de services. Les services sociaux et de santé sont particulièrement visés par le gouvernement actuel pour passer du public au privé.

En effet, les services que reçoivent ou qu'attendent nos fils et nos filles sont de plus en plus menacés en ce qui concerne leur qualité et leur quantité; certains risquent même de se voir pelletés dans la cour du communautaire. Si des personnes y voient une manne, d'autres, dont je suis, y voient une menace dans un avenir plus ou moins rapproché. Un regard sur des expériences vécues ici et là au Québec démontrent que l'État lorsqu'il se défait de services sociaux sur le dos du communautaire ne maintient pas longtemps le financement à la hauteur des besoins. On ne devrait pas accepter ce délestage.

Malheureusement, il arrive que des gens bien intentionnés contribuent au démantèlement du réseau public de services en acceptant trop facilement de dispenser les services à la place des établissements dont c'est la mission comme cela est stipulé dans la loi de la Santé et des Services sociaux. Lorsque des parents doivent assurer une présence dans un organisme parce que l'employée prêtée par l'établissement est en journée de maladie ou en réunion, on retourne loin en arrière à une époque où des parents créaient des services pour répondre aux besoins de leur fils ou de leur fille alors que rien n'existait. Les services ne devraient pas s'appuyer sur le bénévolat qui constitue un atout dans un

organisme et non sa base; il faut prendre en compte que le ou la bénévole n'a pas la même responsabilité que l'employéE..

Dans le contexte actuel avec la lutte du Front commun des employéEs de l'État, nous avons toutes les occasions et les raisons du monde d'envoyer au gouvernement un message clair à l'effet que nous voulons que les services publics soient maintenus et que nous refusons qu'il détruise tranquillement mais sûrement le modèle québécois qui fait en sorte que le réseau public doit offrir des services gratuits à tous et toutes, peu importe l'intensité de leur déficience. Cela ne veut pas dire que les organismes communautaires ne peuvent pas donner des services mais ça ne doit pas devenir la norme.

Le communautaire s'est souvent créé pour donner des services qui n'existaient pas dans le réseau ou encore pour donner des services alternatifs. Et il a toujours fait ses interventions dans une perspective de changement social; on a de la misère à croire que s'il passe son temps à chercher du financement, il pourra maintenir ses objectifs.

La vigilance s'impose et les parents de l'APDITED sont invités à appuyer la lutte pour le maintien des services publics qui est entre autres menée par les travailleurs et travailleuses du secteur public. Vous pouvez consulter le site <http://frontcommun.org/> pour en savoir plus sur la situation. C'est maintenant qu'il faut faire pression. Si on attend que les services soient privatisés, la côte sera quasiment impossible à remonter et on le paiera très cher.

Dans une lettre signée par son fils Thomas s'adressant aux ministres Barrette et Blais, **Isabelle Perrin, vice-présidente de l'APDITED** a posé noir sur blanc ce que les coupures ont comme impacts dans la vie des parents et ce qu'elles présagent pour l'avenir des enfants différents, **à lire ...**

« avec toutes les compressions pour ne pas dire les projets de démolition que vous mettez en place partout, dites-moi sincèrement si des services, je suis assez digne pour en recevoir ? »

Mon nom est Thomas. Je vous écris au nom de tous mes amis qui vivent avec un handicap et au nom de nos indispensables professeurs, ergothérapeutes, orthophonistes, éducateurs spécialisés, psychologues, orthopédagogues, psychoéducateurs et tous les autres employés du secteur public et parapublic.

J'ai douze ans, de nombreux besoins particuliers et une expérience particulièrement décevante avec le réseau de l'éducation et celui du monde de la santé. Les technocrates du milieu scolaire m'ont rangé dans le tiroir du code 33 (*déficience organique*) et ceux des services sociaux m'ont apposé l'étiquette *DI* (*déficience intellectuelle*). J'arrive d'une manifestation qui s'est déroulée cet après-midi au centre-ville de Montréal. J'y ai croisé des milliers de travailleurs qui sont descendus dans la rue, bruyants et en colère, pour dénoncer les coupures qui affectent, entre autres, le réseau de la santé et celui de l'éducation. Les deux secteurs dont dépend en grande partie mon avenir.

Depuis ma naissance, je suis un vaste chantier en construction. Le maudit syndrome Koolen de Vries que la nature m'a offert, rend mes apprentissages aussi compliqués que les accès aux bretelles de l'échangeur Turcot. Pour mettre à bien un projet d'envergure comme le mien, ça en prend des plans d'intervention et du monde bien intentionné. Des gens formés, compétents et investis pour que je puisse me construire. Mais avec toutes les compressions pour ne pas dire les projets de démolition que vous mettez en place partout, dites-moi sincèrement si des services,

je suis assez digne pour en recevoir?

Naître avec des chromosomes désorganisés vient avec une longue liste de troubles associés. Mais une des plus grandes difficultés qu'a connues ma mère, ce n'est pas tant ces défis, mais bien ceux des dédales administratifs qui permettent d'atteindre la porte d'entrée et d'attendre que les services publics se mettent en branle. Des milliers de dollars injectés au privé plus tard, après 18 mois d'attente, les services sont finalement arrivés. Au compte-gouttes, un épisode par-ci et un autre par là. Une vingtaine d'heures annuellement de stimulation précoce durant la petite enfance. Balancés de la déficience physique à la déficience intellectuelle comme ces pauvres syriens apatrides. La Galère... Ensuite l'école spécialisée en déficience intellectuelle a pris le relais avec ses maigres ressources professionnelles. Au final, des services saupoudrés, des interventions données en groupe plutôt qu'en individuel, loin de répondre aux nombreux besoins que j'ai.

Lors de la rencontre de parents, mon professeur a dit à ma mère qu'elle aimerait tellement m'accorder plus de temps et qu'elle se sentait très mal de me laisser trop souvent à moi-même sans soutien. Moi, j'ai ri dans ma future barbe. Parce que moi, j'aime regarder les camions qui refont l'asphalte sur la rue Clark. En plus, je pense vraiment que c'est une compétence transversale. Mais ma mère ne m'a pas trouvé drôle. Elle pense qu'apprendre à lire et à écrire, c'est une forme de liberté. Je ne peux pas vous le confirmer. Puisque je ne sais encore faire ni un ni l'autre. Mais ça va venir me répète-t-elle.

Confiance pour confiance, le désespoir ou les espoirs de ma mère m'amènent régulièrement chez des professionnels du privé. Ma mère a un peu honte de le dire. Elle dit que je suis vraiment chanceux. Vendredi passé à 17 h, je traçais des H et des O sur le tableau de mon ergothérapeute qui pratique au privé. Trouvez-vous vraiment que c'est une chance d'aller à l'école en pleine heure de souper ?

Ma maman s'est vraiment fâchée quand vous, M. Blais philosophe éclairé en matière

d'équité et de justice sociale, avez dit la semaine dernière que réinvestir dans les élèves en difficulté serait « maladroit ». Au nom du contexte actuel, vous priorisez l'équilibre budgétaire plutôt qu'une éducation de qualité adaptée à mes besoins. M. le ministre, recevoir une éducation décente qui vise à m'éduquer, à socialiser et à me qualifier n'est-il pas un droit essentiel de base ?

Et quant à vous M. Barrette, grand penseur de la réforme bulldozer du réseau de la santé, savez-vous que la réadaptation d'un cerveau comme le mien demande plus de temps que la lecture d'une mammographie? Les spécialistes de la réadaptation pourraient vous en parler longuement. Ils méritent qu'on

les écoute et qu'on les considère. À la même hauteur que vos amis médecins.

Chers ministres, je suis un enfant de 12 ans en situation de handicap pour le restant de ma vie. Pas pour un mandat de quatre ans. Les mathématiques n'ont jamais été ma plus grande force mais, pouvez-vous m'expliquer votre calcul en vous désengageant de la sorte auprès des personnes les plus vulnérables de la société ?

Bien à vous,

Thomas Belarbi, enfant instrumentalisé accompagné par sa maman, Isabelle Perrin.

Ps : Oui, c'est un peu de la triche. Mais entre nous, est-ce que vous et votre parti respectez toujours les règles ?

Opinions de parents est un encart qui veut permettre à des membres et amiEs de l'APDITED d'exprimer leur opinion sur des sujets qui concernent leur vécu, les services dispensés à leur fils ou fille, les difficultés rencontrées au quotidien et les bons coups. Les textes doivent toutefois être en accord avec les orientations de l'APDITED favorisant l'intégration des personnes qu'elle représente et les services publics. Les opinions émises ici n'engagent que leurs auteurEs.

La tribune des parents

L'APDITED a permis à 15 de ses familles-membres de suivre un bloc d'ateliers KIDPOWER pour aborder sans tabou le sujet de la sécurité, témoignage d'une mère participante



« Je n'ai pas hésité à nous inscrire !

Déjà je vivais au quotidien des situations avec Sandrine qui m'amenait à réfléchir sur des moyens à trouver pour améliorer sa sécurité. Des inquiétudes au quotidien dans le transport en commun, des mots qui blessent, de l'intimidation, etc. Les ateliers KIDPOWER offerts par l'APDITED nous ont permis dans un premier temps de nous familiariser avec le quotidien de chaque famille qui était semblable au nôtre, une réalité que l'on oublie souvent. Une réalité ou l'intimidation verbale est souvent présente pour nos jeunes. Sandrine est atteinte d'une déficience

langagière sévère et les mots ne sont pas toujours présents lorsque la situation le demande. Grâce à cette formation, nous avons appris qu'on n'a pas besoin de beaucoup de mots pour se faire comprendre et prendre confiance en nos interventions. Les mises en situation proposées en atelier ont permis à Sandrine de mettre en place rapidement des stratégies pour dire à une amie qui lui demandait sans cesse de venir s'amuser, qu'elle ne voulait pas mais qu'elle était heureuse qu'elle le lui demande, tout ceci avec des gestes et des mots ! Pour les mots blessants, Sandrine utilise déjà sa poubelle (très petite, mais présente). Hors de tout doute, j'ai adoré être avec Sandrine pour ces deux ateliers, cela m'a permis de sentir l'émotion qu'elle pouvait vivre lors de situation de conflit, d'intimidation et de moments anxiogènes. Sandrine vous dira merci de m'avoir permis de m'amuser avec ma maman et de la voir être fière de moi. De mon côté, je suggère de refaire l'atelier de nouveau pour pratiquer encore et encore, avec une déficience intellectuelle, la répétition est de mise.

Diane, mère de Sandrine

Vous souhaitez vous exprimer dans l'Info-Parents ?

**Écrivez-nous à :
apdited@gmail.com**



BIBLIOTHÈQUE de l'APDITED : consultez le catalogue <http://www.apdited.com/biblioth%C3%A8que/> et empruntez des livres, documentaires ou jeux éducatifs